

## **BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES**

### **OBJECTIFS ET STRUCTURE DU PROGRAMME, TABLEAU RÉSUMÉ ET CHEMINEMENT CONSEILLÉ**

#### **Objectifs généraux**

Le programme vise l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- la capacité à intégrer les approches de plusieurs sciences historiques dans l'étude du patrimoine ;
- la capacité à analyser les rapports au passé en tenant compte de la variété des pratiques, des conceptions et des expressions qu'ils supposent ;
- la capacité à mener une recherche ou une intervention professionnelle en respectant les principes scientifiques fondamentaux des disciplines historiques ;
- la compréhension des systèmes de pratiques institutionnelles et professionnelles dans le champ des sciences historiques ;
- l'ouverture aux dimensions internationales et interculturelles du patrimoine sous toutes ses formes ;
- l'habileté à communiquer en français, oralement et par écrit, tant sur le plan de la logique que celui de la précision ;
- l'acquisition d'un sens des responsabilités individuelles, notamment dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire ;
- le développement d'une perspective critique et d'une éthique dans tout le processus de recherche et d'intervention ;
- l'épanouissement du goût pour le perfectionnement de ses connaissances et de sa culture générale.

#### **Objectifs particuliers**

Le programme vise de façon plus particulière l'atteinte des objectifs ci-dessous.

Au point de vue des connaissances :

- l'acquisition des principes et des concepts fondamentaux propres aux différentes sciences historiques que sont l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archivistique, l'archéologie, et la muséologie ;
- la compréhension des multiples formes de rapports au passé que les collectivités développent au cours de leur histoire ;
- la compréhension du concept de patrimoine et de son évolution dans le temps ;
- la compréhension des principaux enjeux méthodologiques actuels dans les sciences historiques, les études patrimoniales et les sciences humaines en général.

Au point de vue des habilités d'analyse et d'interprétation :

- la capacité à poser une interrogation historique visant la compréhension des pratiques, des artefacts et des événements propres à une culture dans une perspective pluri- ou interdisciplinaire ;
- la capacité à analyser la valeur et l'intérêt patrimonial des objets, des environnements et des paysages culturels ;
- la compréhension des structures à travers lesquelles les traces du passé acquièrent une signification et une cohérence dans le présent et deviennent patrimoine ;
- la capacité à relativiser la production du savoir historique selon les points de vue de différentes disciplines.

Au point de vue des méthodes et des techniques de recherche :

- l'acquisition des méthodes et des techniques de travail scientifique valables dans l'ensemble des disciplines historiques, notamment les ressources des technologies de l'information, tant au plan de la recherche documentaire que de la classification et de l'analyse de données ;
- la capacité à repérer, sélectionner et analyser l'information pertinente à l'étude d'une question historique liée au patrimoine : mise en contexte, lecture critique, évaluation des témoignages de sources variées (textes, objets, images, paysages construits, etc.).

Au point de vue des habiletés professionnelles :

- l'acquisition des pratiques professionnelles de base dans une des disciplines suivantes : l'histoire, l'histoire de l'art, l'ethnologie, la muséologie, l'archéologie et l'archivistique ;
- la capacité à travailler en complémentarité avec les professionnels d'autres disciplines ;
- la capacité à présenter une recherche de façon claire, nuancée et cohérente, en tenant compte du public à qui l'information est destinée.

## **Structure du programme**

Les cours du Baccalauréat en sciences historiques et études patrimoniales se structurent de la manière suivante :

### **1. Méthodologie (tronc commun)**

Les cours de méthodologie s'adressent à tous les étudiants du programme et sont de deux ordres: 1) l'acquisition des bases du travail intellectuel et 2) la familiarisation avec les savoir-faire fondamentaux dans chacune des six disciplines du programme.

#### 1.1. Cours de base

Ce bloc de 9 crédits comprend des cours de méthodologie pertinents à l'ensemble des six disciplines du programme. La recherche documentaire et l'attitude critique face à la documentation en constituent les points essentiels. Ces cours permettent à l'étudiant d'acquérir les compétences de base nécessaires à la poursuite de son cheminement dans les différentes disciplines.

## 1.2. Les savoir-faire

Dans ce bloc de 15 crédits, la méthodologie de recherche spécifique à chacune des disciplines est présentée de façon synthétique. Les cours s'adressent à tous les étudiants du programme, de façon à ce qu'ils aient une perspective d'ensemble sur les différentes sciences historiques même s'ils ne vont pas toutes les approfondir par la suite.

## 2. Cours intégrateurs (tronc commun)

Les cours intégrateurs forment un bloc de 12 crédits et constituent le coeur du programme. Deux cours thématiques visent le développement d'une perspective plus large et plus synthétique que celle présentée dans « les savoir-faire ». « Expression de mémoire » aborde l'approche mémorielle dans l'étude des cultures et « Patrimoine et rapports au passé » propose une étude historique et critique de la notion de patrimoine. Par la suite, le « Séminaire » et le « Projet de fin d'étude » amènent l'étudiant à travailler de façon interdisciplinaire sur des objets à caractère patrimonial.

## 3. Approche des disciplines

Ce bloc de 18 crédits amène l'étudiant à prendre deux autres cours de base dans trois disciplines de son choix parmi les six. Il s'agit d'un premier approfondissement lui permettant de colorer sa formation par une combinaison personnelle de disciplines. L'étudiant en retirera une certaine aisance lorsqu'il devra prendre en compte ces disciplines dans le cadre d'un travail interdisciplinaire.

## 4. Orientation disciplinaire

L'étudiant doit approfondir une discipline de son choix parmi les trois retenues dans le bloc « Approches des disciplines ». Ce second approfondissement permet d'intégrer à la formation générale en sciences historiques une composante disciplinaire particulière.

## 5. Bloc complémentaire

Le bloc complémentaire comprend 6 crédits de cours de langue et 9 crédits devant être pris dans des listes spécifiques à chacune des orientations disciplinaires.

## Tableau résumé

Sur l'Internet, voir la description du programme dans Capsule ou dans l'Info-Bac (section Sciences humaines)

ATTENTION : cette liste est maintenue périodiquement à jour, mais il arrive qu'un cours soit remplacé par un autre. Consultez la direction de programme.

Méthodologie		Cours intégrateurs	Approche des disciplines	Orientation disciplinaire	Bloc complémentaire
<b>Cours de base</b>	<b>Les savoir-faire</b>	OB pour tous	Choisir <b>3 disciplines</b> sur les 6; prendre 2 cours dans chacune, à l'intérieur des listes proposées.	Choisir <b>1 discipline</b> parmi les 3 retenues dans le bloc «Approches des disciplines»	6 crédits de cours de langue + 9 crédits choisis dans la liste associée à l'orientation disciplinaire retenue
OB pour tous	OB pour tous				
9 crédits	15 crédits	12 crédits	18 crédits	21 crédits	15 crédits
HST-1000 Lecture critique en histoire (3 cr.)	GAD-1000 Concepts et méthodes archivistiques (3cr.)	PTR-1000 Expressions de mémoire	HST et / ou HAR et / ou	Orientation HST ou Orientation HAR	Bloc complém. HST ou Bloc complém. HAR
HST-1009 Recherche et rédaction en histoire (6 cr.)	ETN-1002 Méthode d'enquête orale (3 cr)	PTR-1001 Patrimoine et rapports au passé (3 cr.)	GAD et / ou ETN et / ou ARL et / ou	ou Orientation GAD ou Orientation ETN	ou Bloc complém. GAD ou Bloc complém. ETN
	HAR-1000 Méthodologie de l'histoire de l'art (3 cr.)	PTR-3000 Séminaire en études du patrimoine (3 cr.) Prérequis: 48 cr. dans le programme	MSL  Voir la liste des cours offerts pour chaque approche	ou Orientation ARL ou Orientation MSL	ou Bloc complém. ARL ou Bloc complém. MSL
	ARL-1003 Archéologie analytique (3 cr.)	PTR-3001 Projet interdisciplinaire de fin d'études (3 cr.) Prérequis: 72 cr. dans le programme		Voir la liste des cours offerts pour chaque orientation	ou Profil entrepreneurial  Voir la liste des cours offerts pour chaque bloc complémentaire
	HST-2000 Analyse critique des sources (3 cr.)				

Signification des abréviations et sigles :

OB = cours obligatoire ; OP = cours optionnel ; cr. = crédits ; ARL = archéologie ; ETN = ethnologie ; GAD = archivistique ; HAR = histoire de l'art ; HST = histoire ; MSL = muséologie ; PTR = cours intégrateur du BISHEP.

## Cheminement conseillé

### Remarques importantes :

- Le cheminement suivant est conseillé si la *première inscription se fait à la session d'automne* ; une *7<sup>e</sup> session* peut être nécessaire si la première inscription se fait à la session d'hiver, ou lorsqu'on vise moins de 15 crédits par session.
- Dans tous les cas, **on doit viser à réussir les cours de méthodologie et les cours intégrateurs PTR-1000 et PTR-1001 le plus tôt possible dans le programme.**
- Les cours obligatoires ne se donnent qu'*une fois par année* : *surveillez la session dans laquelle ils sont prévus.*
- Certains cours optionnels sont donnés tous les ans ; les autres sont dispensés en fonction des capacités et des besoins des autres programmes et se donnent de manière plus aléatoire : tenez compte de toutes ces possibilités dans la configuration de votre programme d'études.
- Il arrive que de nouveaux cours soient proposés dans les diverses disciplines de manière ponctuelle sans qu'ils apparaissent dans le programme officiel. Habituellement, ils sont admissibles dans l'orientation (ou concentration) disciplinaire, mais CONSULTEZ TOUJOURS la direction de programme avant de vous y inscrire, car ils pourraient être refusés.
- Les cours PTR-3000 et PTR-3001 exigent respectivement l'acquisition de 48 et de 72 crédits dans le programme.
- Quelques cours exigent des préalables :
  - L'inscription dans HST-1009 exige la réussite préalable de HST-1000.
  - Les séminaires d'histoire exigent un certain nombre de crédits dans cette discipline.
  - Certains cours dans les profils international et entrepreneurial demandent des préalables.
- L'inscription et l'attribution d'une place dans les séminaires d'histoire se font selon une procédure particulière. Renseignez-vous auprès de la direction de programme du BISHEP ou d'histoire pour en connaître les détails.
- Plusieurs cours sont offerts à distance, mais suivent le même calendrier que les cours donnés en classe.

### Liens à consulter :

- Pour connaître l'offre définitive de cours par session et mieux planifier votre cheminement, consultez la page suivante : <http://www.hst.ulaval.ca/accueil/> puis cliquez sur l'onglet « Études », puis, dans la colonne de gauche, sur le lien « Cours et horaires ».
- Pour connaître la signification des codes numériques des cours, consultez l'Annexe 1 du Règlement des études ([http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf))

<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>e</sup> session</b>
1 cours OB Base (HST-1000)	1 cours OB Base (HST-1009) (6 cr.):
1 cours OB Intégrateur (PTR-1001)	1 cours OB Intégrateur (PTR-1000)
1 cours OB Savoir-faire (niveau 1000)	1 cours OB Savoir-faire (niveau 1000)
2 cours OP Approche	1 cours OP Approche
Total : 9 cr. OB, 6 cr. OP	Total : 12 cr. OB, 3 cr. OP
<b>3<sup>e</sup> session</b>	<b>4<sup>e</sup> session</b>
3 cours OB Savoir-faire (niveaux 1000 ou 2000)	5 cours OP Approche et/ou
2 cours OP Approche et/ou	OP Orientation (*) et/ou
OP Complémentaire	OP Complémentaire
Total : 9 cr. OB, 6 cr. OP	Total : 15 cr. OP
<b>5<sup>e</sup> session</b>	<b>6<sup>e</sup> session</b>
1 cours OB Intégrateur (PTR-3000)*	1 cours OB Intégrateur (PTR-3001)*
4 cours OP Approche et/ou	4 cours OP Approche et/ou
OP Orientation (*) et/ou	OP Orientation (*) et/ou
OP Complémentaire	OP Complémentaire
Total : 3 cr. OB, 12 cr. OP	Total : 3 cr. OB, 12 cr. OP

(\*) Avant de pouvoir être suivis, ces cours exigent un certain nombre de crédits accumulés. Voir les remarques précédant le tableau.

## **Profil international, Échanges Canada et Profil entrepreneurial**

Le BISHEP a conclu des protocoles d'échanges d'étudiants avec d'autres universités.

### *Profil international*

Dans le cadre de ce profil, quelques places sont réservées aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. Le BISHEP a conclu des protocoles d'échange avec l'Université des Études internationales de Shanghai (SISU, *Shanghai International Studies University*, Chine) et avec l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel (Suisse). L'étudiante ou l'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ces séjours d'études.

L'échange avec l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel est réservé aux étudiantes ou étudiants dont l'orientation disciplinaire est l'**ethnologie**.

Pour en savoir plus sur les conditions à remplir, cliquer sur le lien suivant :  
<http://www2.ulaval.ca/international/etudiants-ul.html>

### *Échanges Canada : protocole avec le programme d'histoire de l'Université de Calgary*

Ce protocole donne la possibilité aux étudiantes et étudiants inscrits au BISHEP de suivre une session au Département d'histoire de l'Université de Calgary, en Alberta. Les cours sélectionnés favoriseront la connaissance de questions historiques et patrimoniales propres à l'Ouest du Canada, aux cultures autochtones et à la culture canadienne-anglaise. Il faut remplir certaines conditions (connaissance de l'anglais, nombre de crédits accumulés, etc.) pour participer à cet échange.

L'échange avec l'Université de Calgary est réservé aux étudiantes ou étudiants dont l'orientation disciplinaire est l'**histoire**.

### *Profil entrepreneurial*

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives et à réaliser des projets. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Notez qu'il est **impossible** de **cumuler** deux profils ou protocoles d'échanges dans le même programme.

## **Concordance du Tableau résumé et de la description du programme dans Capsule**

La présentation du BISHEP dans Capsule dispose et nomme l'information différemment que dans le tableau résumé ci-dessus. Pour vous y retrouver, suivez les étapes suivantes.

Allez à la section « Exigences d'obtention du diplôme ». Celle-ci est divisée en 4 grandes parties : « Activités de formation continue », « Autres activités », « Concentrations » et « Profils ».

La partie « Activités de formation communes » présente tous les cours obligatoires. Dans le Tableau, il s'agit des cours de Méthodologie (cours de base et savoir-faire) et des Cours intégrateurs.

La partie « Autres activités » présente tous les cours optionnels.

Le groupe A identifie les cours de langue; dans le Tableau, ils sont dans le Bloc complémentaire.

Le groupe B identifie les cours qui, dans le Tableau, composent les Approches des disciplines.

Le groupe C identifie les cours qui, dans le Tableau, correspondent à l'Orientation disciplinaire.

Le groupe D identifie tous les autres cours du Bloc complémentaire.

La partie « Concentrations » réorganise une partie de l'information de la partie « Autres activités », mais cette fois, discipline par discipline, et sans présenter les deux autres « Approches des disciplines », ce qui peut être source de confusion. Les six disciplines représentées au BISHEP sont présentées l'une après l'autre. Pour chacune de ces six disciplines, le groupe A correspond seulement aux cours d'Approche des disciplines de cette « Concentration », en omettant les autres disciplines; le groupe B, aux cours d'Orientation disciplinaire; le groupe C, aux Cours complémentaires identifiés spécifiquement pour chaque orientation disciplinaire.

Les cours de la partie « Profils » ne s'ajoutent pas aux autres cours, mais sont pris à même le Bloc complémentaire.

(2011-09-08)